

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 mai 2019

## JEUNES MAJEURS VULNÉRABLES - (N° 1150)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 33

présenté par

M. Leclerc, M. Bony, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Lurton, M. Straumann,  
M. Descoeur, Mme Trastour-Isnart et M. Viala

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 4, après le mot :

« famille »,

insérer les mots

« ou d'un entourage proche ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement tend à élargir la simple notion d'entourage familial à celle d'un entourage familial ou amical qui peut parfois être tout aussi fort que celui des stricts liens familiaux